

Bordeaux, le 19 avril 2022

La CGT demande des garanties sur le bien-être au travail et sur le pouvoir d'achat

Pour la troisième fois, le Président Alain Anziani a rencontré notre organisation syndicale le 8 avril dernier. **Nous sommes revenus sur toutes les thématiques qui composaient les revendications dans notre préavis du 21 mars 2022.**

Les deux principales thématiques étaient le bien-être au travail et le pouvoir d'achat.

Tout d'abord, nous avons insisté sur la recrudescence des alertes de mal-être mais surtout celles utilisées pour des dénonciations calomnieuses. Par ces abus, nous perdons les véritables objectifs de ces alertes.

Nous savons très bien que les harceleurs peuvent appartenir à toutes les catégories tout comme les victimes.

Nous pensons aux victimes qui se voient partir de leurs postes pendant que ceux qui pointent du doigt restent bien tranquilles.

Nous pensons aussi au principe du contradictoire qui n'a pas été toujours respecté et qui empêche chacune et chacun de s'expliquer. Mais nous avons toutefois salué les efforts faits et les engagements pris, à la suite de nos alertes, par le biais de plans d'actions, telle que par exemple l'organisation d'une DRH à la DPGD. Mais cela n'est pas assez !

Trop de victimes souffrent et la majorité en silence. Nous ne pouvons plus le tolérer !

Nos actions pour les mois et les années à venir seront l'accompagnement, une grande vigilance et surtout combattre toute forme de discrimination. Les habitués du genre n'auront qu'à bien se tenir !!

Ensuite, nous avons abordé le pouvoir d'achat. La revalorisation du RIFSEEP en fait partie mais pas seulement ! Les grilles de traitements ont été revalorisées au 01/01/22 pour la catégorie C. Il était important que cela se fasse mais même si ce n'est toujours pas assez, l'écart se réduit avec les autres

catégories. Nous avons donc, dans notre préavis, revendiqué l'augmentation de l'IFSE mais c'est tout le système qui doit être revu. Nos revendications devaient être discutées au dernier comité de suivi du RIFSEEP mais celui-ci a été reporté.

Le coût de la vie augmentant de manière exponentielle, nous avons aussi demandé une étude pour revoir les montants de l'indemnité de panier et la prime de transport. Aujourd'hui, leurs montants ne veulent plus rien dire face aux dépenses des ménages et certains de nos collègues, quand ils peuvent se nourrir, ont du mal à payer leur essence pour venir travailler ! Mais ces deux primes étant des avantages acquis d'avant 1984, nous devons rester vigilants pour ne pas perdre ce que nos anciens ont obtenu. Rien ne nous a laissé penser que nos demandes resteront sans réponses.

Nous avons aussi échangé sur le projet de la DRH et de la montée en compétence de certains postes. Les retours que nous avons eus sont que beaucoup d'entre-vous dans ce service se sentent délaissés et mis sur le côté. La démotivation guette t'elle la DRH ?

Enfin, comment partir sans évoquer les difficultés que nous rencontrons face à la « construction » du volet social pour le plan déchets 2026 ! Nous avons obtenu un cadre de discussion mais certains ont balayé d'un revers les garanties obtenues (délégation refusée...). Nous sommes déçus de ce simulacre de dialogue social pour ce dossier. Mais peu importe, la CGT n'est pas achetable et les mois, voire les années à venir vont être compliquées. **C'est pour cela qu'ensemble, nous devons rester mobilisés et continuer à se battre. Nous ne lâcherons rien car il va falloir encore plus de garanties pour le bien-être au travail, le pouvoir d'achat et un service public de qualité.**

SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>



Nos tracts

